



Wir leben Autos.

## Opel Bounameaux

Règlement du concours en ligne

« Gagnez une soirée détente au Château des Thermes »

### 1. Introduction

La société Opel Bounameaux, dont le siège social est sis 106 Quai Vercour à 4000 LIEGE, organise un concours intitulé « Gagnez une soirée détente au Château des Thermes » du 12 novembre 2009 au 05 décembre 2009.

La participation au concours est totalement gratuite et est effectuée sans obligation d'achat. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement, en ce compris d'éventuelles modifications ultérieures pouvant être rendues nécessaires, par exemple, à un cas de force majeure. Dans la mesure du possible, les participants seront avisés de tels changements.

### 2. Le prix

Le prix attribué dans le cadre du présent concours constitue en :

- Une soirée détente au Château des Thermes de Chaudfontaine

Par « soirée détente » nous entendons :

- 1 bon valable pour la soirée champagne pour 2 personnes au Château des Thermes de Chaudfontaine (3 heures d'accès aux thermes en fin de journée, une coupe de champagne en apéritif et un menu gastronomique 3 services)
- Ce bon a une validité d'un an

Le prix ne pourra en aucun cas être remplacé ou échangé en espèces.

### 3. Principe

Pour participer au concours, il suffit de compléter le formulaire disponible sur le site web ([www.opel-bounameaux.be/concours](http://www.opel-bounameaux.be/concours)) et répondre correctement aux questions posées. Vous devez également répondre à la question subsidiaire, en complétant le champ laissé libre à cet effet.

Tentez ensuite votre chance pour obtenir des points bonus en cliquant dans la zone « Augmenter mes chances de gagner ». Enfin, complétez vos coordonnées et cliquez sur l'icône « valider ma participation » pour nous adresser votre formulaire. Un e-mail récapitulatif vous sera envoyé à l'adresse mentionnée par vos soins.

**Vous devez imprimer cet e-mail et venir remettre votre impression au siège social de notre société, lors de nos journées « portes ouvertes », du 27 novembre au 05 décembre 2009 (dimanche 29 novembre inclus).**

Seule cette manière de procéder sera considérée comme valable pour la participation au concours et l'attribution des prix. La participation à notre concours ne peut se faire que par l'intermédiaire du présent site web. Aucune réponse, même correcte, envoyée par la poste ou tout autre moyen de communication ne sera pris en compte dans l'attribution des prix.

### 4. Restrictions

La participation est limitée à un formulaire par adresse e-mail.

A tout moment, les participants doivent être en mesure de fournir une preuve de leur identité et de leur âge de telle sorte que l'organisateur puisse contrôler et sanctionner d'éventuels abus.